

Comment payer en ligne avec Ogone ?

Matériel conseillé : pour garantir la bonne finalisation de vos opérations, il est vivement conseillé de disposer auprès de votre banque d'un abonnement vous permettant d'effectuer vos opérations bancaires en ligne. Le système de sécurité 3DSecure vous dirigera vers une signature nécessitant l'utilisation d'un lecteur de carte. Si vous n'en disposez pas, prenez contact avec votre banque.

Recommandations :

- veillez à bien aller jusqu'au bout du processus de paiement avec votre carte de banque. N'effectuez plus de virement séparé immédiatement, sauf à notre demande.
- éviter de faire des retours avec votre bouton 'marche arrière' une fois que vous avez dépassé la confirmation de votre commande (car cela génère à chaque fois un nouveau Brouillon de commande à notre niveau et les annulations sont plus compliquées à gérer).

1.Comment payer mes commandes sur le site d'Agricovert ?

Lorsque vous avez terminé vos achats sur le site en ligne, après avoir confirmé la commande, un écran de paiement apparaît. Vous devez choisir le moyen de paiement utilisé : carte MC/BC, Visa, Mastercard,... Vous complétez vos données et confirmez le paiement, en passant dans certains cas par le site transactionnel de votre banque (HomeBank, PCBanking, ...). La signature finale se fait avec votre lecteur de carte. Un écran de confirmation clôturera votre session et deux messages vous parviendront alors par mail : le premier avec votre liste d'achats, et le second pour confirmer la bonne exécution de votre paiement.

1bis. Que faut-il indiquer dans les écrans de paiement ?

En fonction de votre choix pour le paiement (BC/MC, Visa, Mastercard) vous vous trouverez sur un écran dans lequel vous devez insérer votre numéro de carte (17 chiffres pour une BC ; 16 chiffres pour une Visa ou Mastercard), et sa date de validité (MM/AA). Dans le cas d'une carte Visa ou Mastercard, un code de confidentialité est également demandé et correspond aux trois derniers chiffres situés au verso, à côté de la bande de signature.

2.Puis-je encore commander sans payer immédiatement ?

Non, il n'est plus possible de passer une commande sans payer directement.

3.Puis-je prendre 2 abonnements en même temps ?

Non, ce n'est pas possible.

4.Que se passe-t-il si je ne vais pas jusqu'au bout de la procédure de paiement ?

Si vous ne passez pas par les écrans de paiement, que vous faites marche arrière ou éteignez votre ordinateur, votre commande sera annulée et vous recevrez un mail qui indique que la commande n'a pas été prise en compte.

5.Comment est géré mon abonnement dans le nouveau système ?

Lors de votre achat d'un abonnement, le premier panier est toujours inclus d'office. Les commandes suivantes de paniers seront automatiquement déduites, et rien ne vous sera réclamé pour ce poste dans le système tant que l'abonnement est en cours.

6.Comment sont gérés les autres achats (vracs, produits frais,...) ?

Tous les produits sélectionnés font l'objet d'un paiement immédiat, sauf les abonnements en cours (voir 5.). Vous pouvez combiner la commande d'un panier dans le cadre d'un abonnement en cours ET d'autres produits, qui seront, eux, comptabilisés.

7.Que devient mon solde créditeur existant à partir du moment où le système est mis en

place ?

Les abonnements en cours seront poursuivis. Par contre, dès la mise en place du système, tous les compteurs des autres avoirs sont appelés à être remis à zéro : cela concerne les vidanges, les avoirs positifs suite à des rectifications de commandes, les versements effectués sur notre compte mais non-liés directement à une commande. Nous effectuerons les remboursements de ces avoirs par virement bancaire, cela prendra sans doute quelques jours ou semaines de notre côté pour tout mettre en ordre.

8. Comment sont décomptées les vidanges que je remets ?

Les vidanges vous seront maintenant toujours remboursées par virement bancaire. Nous effectuerons ces opérations une fois par mois.

9. Que se passe-t-il si je veux annuler ma commande ultérieurement, pour une bonne raison ?

Si vous avez payé normalement des achats et que vous souhaitez les annuler ensuite parce que vous ne pouvez en prendre livraison, vous devez nous le signaler rapidement et nous procéderons à un remboursement par virement bancaire.

10. Que se passe-t-il si il n'y pas de provision sur mon compte ou que ma carte est refusée ?

Le système vérifie toujours vos coordonnées, la validité de vos moyens de paiement et la provision à votre compte. Si votre carte n'est pas valable ou que votre compte n'est pas alimenté, la transaction sera refusée et votre commande annulée.

11. Comment puis-je joindre Agricoverte si je rencontre un problème non-renseigné ?

Vos remarques et retours seront très importants pour nous permettre d'être conscient des choses à améliorer. Il nous sera plus facile de gérer vos demandes par mail dans un premier temps, à notre adresse agricoverte@gmail.com, et vous pouvez nous laisser vos coordonnées téléphoniques si vous souhaitez être recontacté rapidement.

12. Puis-je encore payer par virement ?

Non, car si vous allez bien jusqu'au bout de la procédure, votre paiement est finalisé immédiatement et les transferts par virement ne sont plus nécessaires. Exceptionnellement, si vous deviez rencontrer des difficultés, et uniquement avec notre intervention, il est possible de valider votre commande et vous permettre de faire un virement plus tard.